



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	15 mars 2018	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	15 mars 2018	En exercice : 50 Présents : 35 Votants : 49

Séance du mercredi 21 mars 2018

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mercredi vingt et un mars deux mille dix-huit à dix neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, Mme Catherine DECUYPER, M. Yannick VILLAIN (arrivé à 19 h 37), Mme Marie-Hélène GOUEDARD, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre BARRET, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAINÉ, Mme Frédérique COLAS, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Hassan LARIBIA, Mme Bernadette MONNIER, M. Jean-Yves MESNY, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, Mme Isabelle MICHAUD, Mme Ludivine DUFOUR, M. Jean PARMENTIER, M. Jacques COURTAT, M. Laurent CHAT, M. Daniel EMERY, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER.

ETAIENT ABSENTS :

Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET, procuration à M. Michel DEFRANCE
M. Patrick LEMAISTRE, procuration à Mme Catherine DECUYPER
M. Serge BLOUET, procuration à Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU
M. Claude PERREAU, procuration à M. Patrice CHASSERY
M. Richard ZEIGER, procuration à M. Jean-Yves MESNY
Mme Monique PAUTRÉ, procuration à M. Nicolas SORET
M. Benoit HERR, procuration à M. Bernard MORAINÉ
M. Thierry LEAU, procuration à M. Didier MIGNON
Mme Emilie LAFORGE, procuration à M. Bruno JAN
Mme Corinne BALLANTIER, procuration à M. Jacques COURTAT
Mme Eliette ITALIANO, procuration à M. Laurent CHAT
M. Alain PETER, procuration à M. Bernard DUGOURGEOT
Mme Laure FARO, procuration à Mme Sylvie BLANC
M. Gilles-Maxime POIBLANC, procuration à M. Guy BOURRAS
M. Lionel BOUTIN, suppléé par Daniel EMERY

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : convention entre le syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs et la Communauté du Jovinien en vue d'obtenir la labellisation d'un PAPI au stade d'intention (Programme d'Actions de Prévention des Inondations)

Objet : convention entre le syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs et la Communauté du Jovinien en vue d'obtenir la labellisation d'un PAPI au stade d'intention (Programme d'Actions de Prévention des Inondations)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Environnement, notamment les articles L. 211-7, L 213-12 et R. 213-49,

Vu la délibération du comité syndical de l'EPTB Seine Grands Lacs en date du 8 février 2018,

Considérant que la Communauté de Communes du Jovinien est concernée par ce syndicat par les communes de Cudot, Précý sur Vrin, Saint-Martin d'Ordon et Sépeaux-Saint-Romain,

Considérant la réunion du bureau communautaire et du conseil des maires du 8 mars 2018,

Vu l'exposé du Président,

Le conseil communautaire,
Après avoir délibéré, à l'unanimité,

approuve la convention entre le syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs, la Communauté de Communes du Jovinien, et les EPCI à fiscalité propre du bassin du Loing en vue de la labellisation d'un PAPI au stade d'intention,

autorise le président ou son représentant à signer la convention entre le syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs et les EPCI à fiscalité propre du bassin du Loing en vue de la labellisation d'un PAPI au stade d'intention.



Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET

Date de réception
par la Sous-Préfecture : 12/04/2018

Date de publication : 12/04/2018